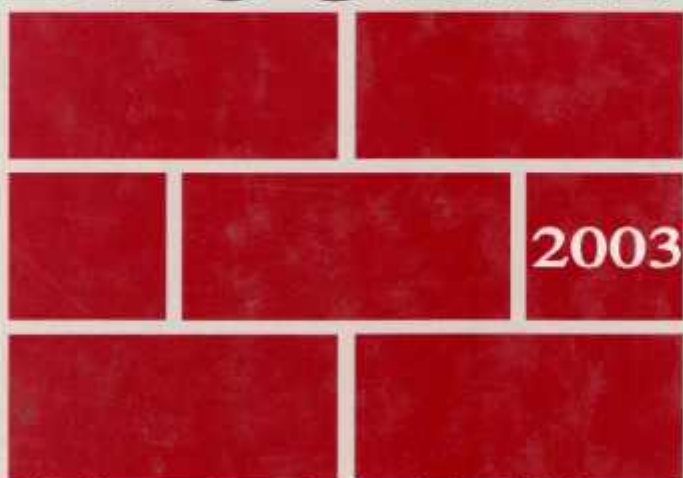


16 x 24

DICOBAT



dictionnaire général du bâtiment

Jean de VIGAN • éditions **arcature**

chez le même éditeur :

le PETIT DICOBAT

dictionnaire général du bâtiment (même auteur)

Il reprend, à l'usage de tous, en particulier des entreprises, artisans, étudiants en architecture, collaborateurs d'architectes, secrétaires, etc. environ 70 % des textes et illustrations du présent ouvrage, dans un format "poche" de 960 pages, à couverture plastifiée,

Édition 2003 : ISBN 2-9504805-7-8

le CD-DICOBAT

dictionnaire général du bâtiment (même auteur)

Le contenu du Dicobat, sous forme multimédia, offrant la convivialité et facilité de navigation. Tous les textes et illustrations peuvent être copiés, exportés et imprimés. Versions PC et Mac sur le même disque.

Réalisé en coédition avec le CSTB.

le DICO-TP

dictionnaire général des Travaux Publics

par **Monique HANICOTTE** et **Jean PERCHAT**

Toute la terminologie de ce vaste domaine.

Plus de 6 000 définitions et commentaires sur :

la voirie, les ouvrages d'art, les aménagements urbains, l'assainissement, etc., avec les références des normes et textes réglementaires.

À l'usage des professionnels, ingénieurs, experts, entreprises, services de voirie des municipalités, enseignants et étudiants.

plus de 1000 illustrations, 832 pages, reliure luxe

ISBN 2-9504805-5-1

le DICOVERT

dictionnaire des Jardins et Paysages

par **Philippe THÉBAUD** et **Anne CAMUS**

Le vocabulaire des jardins et des espaces verts.

Un ouvrage de référence pour les professionnels du paysages, leurs interlocuteurs (municipalités, promoteurs, responsables de parcs et jardins), et leurs partenaires (architectes, entreprises paysagistes, pépiniéristes...).

plus de 500 illustrations, 960 pages, reliure luxe

ISBN 2-9504805-1-9

© Éditions ARCATURE 2002

www.arcature.fr

ISBN 2-9504805-8-6

Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957, "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite". L'article 41 de cette même loi n'autorise que "les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste, et non destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations", "sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source".

Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur rappelée ci-dessus constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 à 429 du Code pénal.

SOMMAIRE

		pages
1^e partie	Index thématique (classement des termes par sujet)	9
2^e partie	Dictionnaire alphabétique Terminologie commentée (les abréviations et sigles généraux sont désormais inclus dans cette partie)	33
Annexes	Dictionnaire anglais / français	1057
<i>(pages roses)</i>	Principaux organismes français du bâtiment Missions, organisation, adresses...	1121
	Sigles d'organismes 420 sigles classés par thèmes et spécialités	1153
	Bibliographie	1175
	<i>Pour commander d'autres exemplaires, ou d'autres dictionnaires spécialisés...</i>	1181